

Communiqué de la section syndicale SO LABELS sur les NAO 2020 en cours

En 2020 la direction nous annonce que ce serait le retour au salaire au mérite, finalement comme au siècle dernier, et nous, « **héros du travail** » serions alors sacrément récompensés à hauteur de 1%...

La direction ne modernise donc pas sa pensée, puisque comme dans les années 30, il nous faudrait être immensément dévoués et productifs (et ce au-delà de toute clause de nos contrats).

Décryptage : La direction propose et prône une augmentation au mérite de 1% sur certains salaires alors que nous leur demandons un minimum de 2,5% sur l'ensemble des salariés (*ce qui correspond uniquement à un accord de branche signé entre le syndicat et le patronat de 1,5% applicable sur l'ensemble de la grille des salaires à juillet 2020 et l'augmentation du smic de 1% à janvier 2021*).

La direction semble avoir statué avant même que les négociations ne se soient engagées, ne prenant aucunement en compte nos arguments, se basant sur des chiffres et un bilan économique et financier plutôt opaque. D'ailleurs, aucune des onze entreprises que compte le groupe ALLIANCE ETIQUETTE ne publie ses comptes... Des choses à cacher aux salariés ?

La direction pratique donc à ce stade une politique salariale des plus archaïques, tirée vers le bas. Nous ne signerons pas un tel accord qui pour l'heure nous semble très insuffisant, et ne permettant pas la valorisation du personnel, riche de ses qualités professionnelles, de ses compétences et de sa polyvalence pour bon nombre.

Les augmentations individuelles motivées sur des critères subjectifs conduisent de plus à des tensions entre salariés et n'aident pas à la juste cohésion qu'il est important de maintenir au sein des services. Si nous arrivons à un procès verbal de désaccord, la direction se chargera d'une répartition unilatérale, selon ses propres appréciations, mais nous ne participerons pas à cette mascarade.

Pour nous, il n'y a pas besoin de croire au père Noël pour réclamer le juste maintien de notre pouvoir d'achat.

La Réole le 16 12 2020